

**XXIIIème Congrès de l'ACCD'OM  
en Polynésie Française  
du 16 au 20 novembre 2014**

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en Polynésie française du 16 au 20 novembre :

- Ont constaté une différence de structure dans les ressources des communes des Outre Mer par rapport à celles de métropole, cette différence résultant d'une part plus importante dans les budgets de la fiscalité indirecte locale, d'où une injustice s'il est demandé aux collectivités des Outre Mer le même effort dans le cadre du redressement des comptes de la Nation et de la baisse des dotations.
- Par conséquent, les élus renouvellent le vœu déjà exprimé par l'ACCD'OM de la prise en compte des conclusions et des propositions contenues dans le rapport Patient.
- Concernant la Polynésie française, formulent le vœu que les études en cours dans le domaine de la fiscalité locale visant à donner une véritable autonomie financière aux communes, se concrétisent rapidement et que le chantier s'accélère.
- Appuient la demande des élus de Polynésie de voir un Maire présider le comité de gestion du FIP,
- Demandent une révision des critères d'attribution pour la Nouvelle Calédonie et des niveaux d'attribution pour Mayotte.